

Samedi 29 novembre 2014

10h-12h30

• **Atelier n°4**

**Evolution des droits des personnes trans :
entre immobilisme et confusion**

Les personnes trans sont les grandes oubliées du législateur. Malgré de nombreuses tentatives, aucune loi n'a été votée afin d'assouplir les conditions de modification du changement d'état civil, dont l'application reste aléatoire en dépit des arrêts rendus par la Cour de cassation en 2012 et en 2013. Nombreuses sont les associations qui revendiquent le droit au changement d'état civil, sans médicalisation ni judiciarisation.

Avec

Philippe Reigné, agrégé des facultés de droit, professeur au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)

Me Magaly Lhotel, avocate au Barreau de Paris ;

Anne-Gaëlle Duvochel, présidente du GESt (Groupe d'étude sur la transidentité), membre du bureau du RAVAD.

Modalités d'inscription

Formation gratuite et frais de déjeuner pris en charge.

Inscription obligatoire pour l'ensemble de la formation par mail à l'adresse :

urgence@ravad.org

jusqu'au 30 septembre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :

Jean-Bernard Geoffroy, président du RAVAD

mail : geoffroybleitrach.avocat@orange.fr

tél. : 06.07.60.67.42

et Myriam, notre volontaire de service civique

tél: 06.1755.1755



Salle où se tiendra la formation

Le RAVAD adresse ses remerciements

au ministère de la justice pour son soutien financier ;



à la Ville de Paris pour sa subvention annuelle ;



au département de médecine de l'université Paris Diderot pour l'accueil dans ses locaux.



ainsi qu'aux intervenant-e-s.



Formation à l'accueil et à l'accompagnement des victimes d'infractions liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'état de santé

Les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014

UFR de Médecine Paris Diderot
Site Bichat

16, rue Henri Huchard

75018 Paris (métro Porte de Saint Ouen)

RAVAD - Réseau d'associations

Association Loi 1901

c/o Centre LGBT Paris IdF - 63 rue Beaubourg - 75003 Paris

Vendredi matin 28 novembre 2014

9h30 - 10h

Accueil et petit-déjeuner

10h-12h30

- **Atelier n°1**
Prévention de la LGBTphobie chez les adolescents : milieu scolaire et réseau sociaux

Les intervenants évoqueront notamment les expériences et les outils développés par les associations et le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, en matière de prévention en milieu scolaire en lien avec les rectorats ainsi que les actions de prévention et de répression suite aux signalements homophobes sur les réseaux sociaux et les résultats obtenus.

Avec

Pierre-Yves Lebeau, commandant de police, direction centrale de la police judiciaire. Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication ; chef de la section de traitement des signalements ; en charge de la plateforme Pharos ;
Judith Klein, chef de mission « prévention des discriminations et égalité filles-garçons » direction générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Frédéric Hay, président de l'association ADHEOS ;
Stéphane Corbin, responsable de la commission juridique de l'association Quazar.

Vendredi après-midi 28 novembre 2014

12h45 – 14h00

Déjeuner

14h00-16h15

- **Atelier n°2**
La Famille homoparentale, suite à la formation « Rights On The Move » (projet européen)

Dans la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe, le législateur français n'a pas modifié les dispositifs en vigueur concernant la procréation qu'il s'agisse de la PMA ou de la GPA. Cette évolution du droit français a soulevé de nouvelles questions liées à la procréation.

Les apports des arrêts *Mennesson* et *Labassée* c. France rendus le 26 juin 2014 par la Cour européenne des droits de l'homme au sujet de la gestation pour autrui seront évoqués.

Avec

Dorota Pudzianowska, maître de conférences à l'université de Varsovie et directrice des programmes de luttres contre les discriminations à la fondation Helsinki des droits de l'Homme à Varsovie ;
Me Azéline Lamamra, avocat au Barreau du Luxembourg ;
Nicolas Hervieu, enseignant universitaire et doctorant en droit public (CREDOF), collaborateur du cabinet Spinosi & Sureau et Responsable de la Lettre ADL (Revue des droits de l'Homme).

16h15 – 16h30 : Pause

16h30-18h30

- **Atelier n°3**
Accompagnement des victimes et procédure pénale: le rôle des pôles anti-discrimination des parquets des TGI (tribunaux de grande instance) et de la délégation aux victimes du ministère de l'intérieur

La chaîne pénale : de la plainte au jugement : la circulaire du ministère de la Justice en date du 23 juillet 2013 portant sur la réponse pénale aux violences et discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre préconise de resserrer les liens entre l'institution judiciaire et les associations LGBT pour permettre une meilleure prise en compte des plaintes des victimes.

Qu'en est-il dans les faits ?

Incrimination des injures, des diffamations et des provocations à la haine : quelles sont les conditions de la recevabilité de la plainte ?

Avec

Annabelle Philippe, vice-procureure, chef de la section AC4 Presse et protection des libertés, tribunal de grande instance de Paris ;
Un représentant de la délégation aux victimes du ministère de l'intérieur,
Me Jean-Bernard Geoffroy, avocat, président du RAVAD ;
Hussein Bourgi, vice-président du RAVAD, président du Collectif contre l'homophobie et pour l'égalité des Droits.

20h : Soirée festive dans un restaurant